

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

23 MARS 2023

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au 121, rue Principale, à 18 h 00, lundi, le 23^e jour de mars 2023. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Danick Harvey et Rémi Simard sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon. Est absent monsieur James Dufour.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation;
3. Adjudication de contrat – Aménagement des nouveaux bureaux municipaux - Municipalité de St-Aimé-des-Lacs 118, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs, N/Réf. : 15030-00025;
4. Entériner la vente de l'ameublement usagé du bâtiment situé au 118, rue Principale ;
5. Autorisation pour le lancement d'un appel d'offres pour la réfection du réseau d'aqueduc de la rue Thivierge et de la rue Larouche – TECQ 2019-2023 – No 20071-2 ;
6. Période de questions.
7. Levée de la séance spéciale.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 18 h 00.

2023-03-29

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté.

2023-03-30

3. ADJUDICATION DE CONTRAT – AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX BUREAUX MUNICIPAUX – MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS - 118, RUE PRINCIPALE, SAINT-AIMÉ-DES-LACS, N/Réf. : 15030-00025

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est allée en appel d'offres public sur SEAO pour la réalisation de travaux visant la visant l'aménagement des nouveaux bureaux municipaux qui seront situés au 118 rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs, N/Réf : 15030-00025;

ATTENDU QUE suite à l'appel d'offres public, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

- Construction Bruno Blanchette 241 000 \$ avant taxes (277 089,75 \$ taxes incluses) ;
- Pointco 311 602 \$ avant taxes (358 264,40 \$ taxes incluses);

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions reçues le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise Construction Bruno Blanchette;

ATTENDU QU'une recommandation a été rédigée afin d'octroyer le contrat à l'entreprise de Construction Bruno Blanchette au montant de 277 089, 75 \$ (taxes incluses) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil accepte la soumission produite par Construction Bruno Blanchette étant le plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 277 089,75 \$ (taxes incluses), selon le document d'appel d'offres (#N/Ref. 15030-00025);

QUE le Conseil remercie tous les soumissionnaires ;

QUE le Conseil autorise la Mairesse, Claire Gagnon ainsi que la directrice générale, Lise Lapointe, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents afférents.

2023-03-31

4. ENTÉRINER LA VENTE DE L'AMEUBLEMENT USAGÉ DU BÂTIMENT SITUÉ AU 118, RUE PRINCIPALE ;

ATTENDU QUE la municipalité a rédigé une liste complète des articles usagés mis en vente et qui étaient situés au 118, rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs ;

ATTENDU QUE la municipalité a rendu publique la liste de ces articles sur sa page Facebook ainsi que sur son site internet pour la mise en vente de ceux-ci afin d'obtenir le meilleur prix ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a également publicisé cette mise en vente par 10 capsules publicitaires qui ont été diffusées le 22 et le 23 mars jusqu'à midi ;

ATTENDU QUE les personnes intéressées ont pu formuler le dépôt de leur offre visant les articles par le biais d'un formulaire qui était

accessible sur le site internet ainsi qu'en version papier sur le lieu de cette vente publique;

ATTENDU QU'un rapport de cette vente publique a présenté au conseil;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil entérine la vente de l'ameublement usagé situé au 118, rue Principale qui s'est déroulée selon la procédure énoncée ci-haut, le 23 mars 2023.

2023-03-32

5. AUTORISATION POUR LE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR LA RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA RUE THIVIERGE ET DE LA RUE LAROCHE – TECQ 2019-2023 – No 20071-2

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire procéder à des travaux présentés dans cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder au lancement de l'appel d'offres public visant les travaux de réfection du réseau d'aqueduc de la rue Thivierge et de la rue Larouche (Devis N/D : 020071-2) ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents afférents.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue et aucune question n'a été posée de la part du public.

2023-03-33

7. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 18 h 25.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 23 mars 2023, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.